

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1357)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE10

présenté par

M. Pfeffer, M. Guinot, Mme Le Pen, M. Buisson, M. Chenu, M. Falcon, M. François,
Mme Hamelet, M. Jolly et Mme Robert-Dehault

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la motion de l'élargissement de l'Union européenne. Nous sommes fermement opposés à tout élargissement supplémentaire de l'Union européenne.

L'intégration de nouveaux membres implique souvent des coûts financiers considérables, notamment en termes d'investissements, d'aides structurelles et de fonds de cohésion. Étant donné les défis économiques actuels et les pressions budgétaires, il n'est pas raisonnable d'envisager de supporter de nouveaux coûts financiers liés à l'élargissement.

L'intégration de nouveaux membres peut entraîner des défis en termes de stabilité politique. Certains pays candidats peuvent avoir des problèmes internes de gouvernance, de corruption ou de respect des droits de l'homme, ce qui pourrait avoir un impact sur la stabilité politique de l'UE dans son ensemble.